

Position de l'Eglise

Le 4 mai 2008, 3 500 pèlerins et une trentaine d'évêques assistent à la messe au cours de laquelle Mgr di Falco Léandri, représentant l'Eglise catholique, proclame la reconnaissance officielle du caractère surnaturel des apparitions de Marie à Benoîte Rencurel : « Je reconnais l'origine surnaturelle des apparitions et des faits vécus et relatés par la jeune bergère, Benoîte Rencurel, survenus entre 1664 et 1718. »

Ce sont les premières apparitions reconnues en France par l'Eglise catholique depuis celles de Lourdes, il y a 146 ans. Par ailleurs, Mgr di Falco Léandri soutient le procès en béatification de Benoîte Rencurel. C'est lui qui en 2003 entama la démarche, jamais entreprise de reconnaissance des apparitions, nécessaire au dossier de béatification de Benoîte Rencurel, relancé en 1996.

Depuis le 12 octobre 2008, pour aider les prêtres dans leur ministère, une équipe de sœurs Bénédictines du Sacré-Cœur de Montmartre assurent également les chants des offices (laudes, messe, vêpres et complies).

Le 5 septembre 2010, Mgr di Falco Léandri accueille le nouveau recteur et les nouveaux chapelains de la basilique à l'occasion de la grande fête solennelle de la Nativité de la Vierge Marie, fête normalement célébrée le 8 septembre mais aussi anticipée au dimanche qui précède au sanctuaire. Le nouveau recteur, le père Ludovic Frère succède alors au père Bertrand Gournay qui avait succédé lui-même aux pères Elie Mathieu et René Combal.